

# HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR LES DÉPANNEURS

RÉFÉRENCE  
TECH B2XL

PRÉREQUIS

-

DURÉE  
1 JOUR



## CONTENU PRINCIPAL

- 1 LES RISQUES POUR LES DÉPANNEURS SUR LES VÉHICULES VE/VH :
- 2 LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR RÉALISER LES INTERVENTIONS
- 3 IDENTIFICATION DU VÉHICULE À RISQUE LORS DE LA PRISE EN CHARGE
- 4 LES PROCÉDURES SPÉCIFIQUES À SUIVRE LORS D'UN REMORQUAGE :
- 5 EXERCICES DE MISES EN SITUATION

**ATTENTION :**  
FORMATION/HABILITATION NE RENTRANT PAS DANS LE CADRE D'UNE  
PRISE EN CHARGE PAR LES OPCO

## APPLICATIONS PRATIQUES

- Mise en situation pratique autour d'exemples.

## POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

Une habilitation pour dépanner sur la route un VE/VH est nécessaire depuis 2011 et est un passe nécessaire pour obtenir les agréments autoroute.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les risques électriques d'un système hybride ou électrique, savoir s'en protéger dans le cadre d'une activité de dépannage / remorquage.
- Savoir rechercher les informations en utilisant les documents relatifs à la norme UTE C18-550 et les documents guide d'intervention d'urgence.

## PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels de la réparation et de la maintenance automobile VL, dépanneurs.



En savoir +